



CHAMALIÈRES



## 11<sup>e</sup> Triennale Mondiale de l'Estampe - 26 septembre - 8 novembre 2020 Règlement de la Compétition Internationale de petit Format

### Principe de la manifestation :

La Triennale Mondiale de l'Estampe a pour objectif d'encourager **l'estampe originale** à travers ses différentes techniques. Cette manifestation privilégie les techniques d'images dessinées par l'artiste plutôt que celles s'apparentant à la photographie.

Elle s'organise autour d'une exposition principale d'œuvres sélectionnées par des délégués nationaux ou continentaux qui sont les partenaires artistiques de la Triennale.

Elle se compose d'une large présentation de centaines d'œuvres significatives de l'estampe manuelle contemporaine sur papier, d'un hommage à l'histoire de l'art de l'estampe rendu à un artiste prestigieux, de plusieurs expositions personnelles d'artistes invités ou lauréats de la précédente édition et d'expositions de groupes.

**La participation à la Triennale de l'Estampe entraîne l'acceptation du présent règlement.**

**En cas de litiges, seuls les tribunaux de Clermont-Ferrand seront compétents.**

### Conditions de participation :

**Les artistes de la Compétition Internationale de petit format sont sélectionnés dans le monde entier par l'AMAC et ses délégués.**

**La participation à la Triennale Mondiale de l'Estampe est gratuite.** En contrepartie, l'artiste fait **don d'une estampe** qui est **reproduite dans le catalogue** de la manifestation. L'ensemble des estampes données par les artistes en compétition constituent le **Cabinet d'Estampes**. Les organisateurs peuvent présenter tout ou partie du Cabinet d'Estampes dans le cadre d'expositions.

**Les organisateurs s'autorisent le droit de retirer une ou plusieurs œuvres non conformes à l'esprit et à la forme de la manifestation en cours.**

### Procédure d'inscription :

Chaque **artiste sélectionné** pour la compétition enregistre sa participation et ses **5 estampes** sur le **formulaire d'inscription en ligne**.

La **5<sup>e</sup> estampe enregistrée** est la **donation de l'artiste** pour le cabinet d'estampes de la Triennale.

Une fois le formulaire complété, **les cartouches d'identification des 5 estampes enregistrées sont à imprimer et à coller au dos des œuvres.**

### Format des estampes :

Pour des raisons d'encadrement, il est impératif que le **format du papier** ne dépasse pas **32,5 x 25 cm**. En revanche, la gravure peut être plus petite. **Tout format supérieur sera refusé.**

### Techniques :

**Sont autorisés tous les procédés en creux** sur métal ou plastique, tous les procédés de gravure **en relief** sur bois ou lino, tous ceux en **à-plat** : lithographie ou sérigraphie ainsi que tout procédé hybride si une de ces techniques est principalement utilisée.

- Pointe sèche, burin, manière noire
- Xylographie ou linogravure
- Tous les dérivés de l'eau-forte, aquatinte, vernis mou...
- Lithographie sur pierre, zinc ou kitchen-litho
- Tous les procédés sérigraphiques sur écrans

**Techniques exclues : monotype, photographie, héliogravure, photogravure, offset, photocopie, impression numérique.**

### Signature et numérotation:

Les œuvres doivent être signées et numérotées au crayon.

### **Envoi des estampes :**

Les estampes doivent être envoyées par l'artiste avec les cartouches d'identification collées au dos à **plat sous enveloppe rigide avec l'inscription « IMPRIMÉ » avant le 15 avril 2020.**

L'expédition (frais d'envoi et de dédouanement) est à la charge de l'artiste ou de l'organisme qui le représente.

Les frais de retour des estampes sont à la charge des organisateurs.

### **Assurance :**

Les œuvres sont assurées par les organisateurs de leur date de réception jusqu'à leur date de réexpédition.

**L'assurance du transport aller et retour est à la charge de l'artiste.**

### **Catalogue :**

Les organisateurs s'engagent à éditer un **catalogue** reconnu dans les milieux professionnels comme une publication majeure. **Chaque artiste participant aura droit à 1 catalogue gratuit** qu'il peut venir **retirer sur place** ou bien **commander au moment de son inscription en réglant les frais d'emballage et d'expédition aux conditions suivantes :**

- Pour la France (envoi par La Poste en « Lettre verte ») : 8 € par chèque à l'ordre de l'AMAC ou par virement bancaire sur le compte de l'AMAC\*.
- Pour l'étranger (envoi par La Poste en « Livres et brochures à l'international ») :
  - Union Européenne, Suisse: **4 €**
  - Autres destinations : **6 €**

par virement bancaire sur le compte de l'AMAC\*  
ou par Western Union\*\*.

#### **\*Compte de l'AMAC :**

Banque Nuger - IBAN : FR76 1348 9027 9210 0689 0020 020  
- BIC : BNUGFR21  
- SWIFT : NORDFRPP

**\*\*Western Union :** à adresser à la personne référente au moment du paiement (Les nom et prénom seront indiqués par courrier électronique sur demande à [contact@amac-chamalieres.com](mailto:contact@amac-chamalieres.com)), 3 avenue de Fontmaure, 63400 CHAMALIÈRES. Une fois le transfert effectué, nous indiquer le numéro de suivi MTCN par courrier électronique.

**Les frais de virement ou de transfert sont à la charge de l'artiste.**

### **Vente d'estampes :**

**En cas de vente, l'AMAC se réserve 30 % sur le prix de vente indiqué par l'artiste pour couvrir ses frais de fonctionnement.**

Le règlement des ventes peut se faire au choix **par virement bancaire ou via Western Union.** Les coordonnées bancaires ou les nom et adresse pour Western Union sont à mentionner par l'artiste au moment de son inscription en ligne.

**Les frais de virement ou de transfert sont à la charge de l'artiste.**

### **Reproduction :**

Chaque exposant autorise les organisateurs à prendre des photos de ses œuvres et à faire des reproductions pour les publications de la Triennale et la presse, **sans aucun droit d'auteur.**

### **Distinctions :**

Des prix sont décernés par un jury international. Les décisions du jury sont sans appel.

**Chaque lauréat** se voit proposer une **exposition personnelle** lors de la Triennale suivante.

**Les organisateurs récompensent les 3 premiers artistes primés :** 1 000 € pour le 1<sup>er</sup> prix ; 600 € pour le 2<sup>e</sup> prix ; 400 € pour le 3<sup>e</sup> prix.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU APRES LE 15 AVRIL 2020 SERA REFUSÉ**

### **CONTACT :**

Galerie municipale d'Art Contemporain / AMAC  
Triennale Mondiale de l'Estampe  
3 avenue de Fontmaure  
63400 Chamalières  
Tél : 04 73 30 97 22  
Courriel : [contact@amac-chamalieres.com](mailto:contact@amac-chamalieres.com)  
Site Internet : [www.mondialestampe.com](http://www.mondialestampe.com)

### **RÉSUMÉ**

ENVOYEZ AVANT LE 15 AVRIL 2020 :  
- les 5 estampes à plat (cartouches à coller au dos)  
- le montant des frais d'expédition du catalogue si vous souhaitez le commander

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU  
APRES LA DATE LIMITE SERA REFUSÉ**

